



Prévision d'exécution du budget primitif pour 2010
Déclaration du SNPA en séance du Conseil d'Administration du 15 décembre 2010

Une fois encore et une fois de plus, la prévision d'exécution budgétaire 2010 illustre une logique de repli et de destruction des forces vives de notre Etablissement.

Une nouveauté alarmante se fait jour dans ce rapport. Il ne suffit plus que les ventes de bois soient meilleures pour que la situation s'améliore tant pour l'Etablissement, que pour ses personnels.

Les taxes foncières indument perçues pour l'année 2006 et dont le remboursement à l'ONF était un des leviers important du dispositif d'aides 2010, pour passer la crise, n'a finalement pas été réalisé !

Nous avons bien lu qu'en contrepartie, l'Etat avait fait inscrire un montant double de 26 M€, pour l'année 2011, mais il vaudrait mieux tenir que courir ...

Le « CAS PENSION » continue par contre de grever toujours plus la masse salariale et il faudra au demeurant cotiser deux années de plus ...

Pour être bref, car je crois que notre position n'étonne personne, nous retiendrons toutefois de cette présentation que :

- Si l'Etat avait respecté ses engagements, en reversant les 12,6 M€ des taxes foncières 2006,
- S'il avait contenu le niveau des pensions civiles au stade de 2006, soit un delta de 26.4 M€ (sauf erreur de ma part)

La prévision budgétaire 2010 serait bénéficiaire de plus de 13 M€, même en réalisant la totalité de la masse salariale prévue au budget initial 2010.

Il apparaît donc que les réductions d'effectifs ne servent même pas la situation conjoncturelle de l'Etablissement.

Alors peut-on dire que l'Etat a tenu ses engagements ?

Et doit-on prétendre, ne serait-ce que pour la considération de chacune et chacun d'entre nous, personnels de l'ONF, que nous sommes déficitaires en 2010 ?